

Compte rendu du Conseil de SFR ICAT

Mardi 13 janvier 2015

Présents : S Le Lay, A Rouez, Y Delneste, V Procaccio, G Carpentier, F Boury, P Saulnier, P Cales, L Marsollier, G Mabillean, D Chappard, J Cayon, C Pihet, D Henrion, J Eyer.

Absents excusés : C Beauvillain, C Fassot, I Richard, P Abraham, L Loufrani, F Letournel, O Duval, JL Courthaudon

Préambule

Un conseil de gestion exceptionnel médecine/pharmacie a été programmé à la même heure que le conseil SFR. En accord avec la faculté de médecine, il a été décidé de maintenir les 2 réunions compte tenu des difficultés d'agendas.

1. Validation du compte rendu du conseil du conseil précédent

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2. Présentation du système de réservation des salles de réunion IRIS

J. Cayon présente le système de réservation en ligne de la salle de réunion du 2^{ème} étage IRIS.

Ce système est accessible via le site intranet de la SFR.

J Cayon, administrateur du site de la SFR, refait une démonstration – il rappelle que deux tutoriels présentent (en texte et en vidéo) l'utilisation de ce système.

Il est annoncé que ce système remplace la réservation « papier » à partir du mardi 14 janvier 2014. Si ce système donne satisfaction, il sera étendu à l'ensemble des salles de réunion et la salle de visio de IRIS et également pour la réservation des équipements des plateformes.

Il est rappelé que tous les personnels de la SFR (plus de 300 personnes) ont accès à ce système de réservation ; les équipes/unités de recherche doivent donc mettre à jour régulièrement les listes des personnels de leurs structures pour qu'elles puissent avoir accès au système de réservation. Les personnels n'ayant pas de username et password universitaires sont invités à se rapprocher de J Cayon pour obtenir des codes d'accès.

Dans un souci de coordination, il est suggéré de désigner un référent par structure.

La direction de la SFR remercie J Cayon pour ce travail.

3. Bilan des négociations du CPER Santé

Y Delneste présente la dernière version du dossier Translat-Angers validé par la région et la DRRT (cf ppt).

La prochaine étape sera l'établissement de l'échéancier des acquisitions qui s'étalera de 2015 à 2020. La signature de ce CPER devrait avoir lieu fin février.

D Henrion s'interroge sur la jouvence de certains appareils qui ont plus de 10-15 ans et qui n'ont pas été retenus dans l'aménagement des laboratoires de IRIS-2.

A Rouez rappelle que l'emménagement est programmé fin 2016, ce qui laisse deux exercices budgétaires (UA et EPST) pour programmer des acquisitions.

J Eyer et D Chappard s'interrogent sur le système d'élevage Zebrafish qui n'avait pas encore été présenté.

V Procaccio précise que ce matériel était inscrit dans le projet PREMMI et que c'est la région qui a décidé que ce matériel serait inscrit dans le CPER. Il rappelle que ce choix s'inscrit dans le changement de «stratégie» de la région qui, à l'avenir, ne soutiendra les demandes d'acquisition que si elles s'intègrent dans des projets scientifiques structurants.

A Rouez rappelle que, vu de la région, la politique des plateformes, et donc du remplacement des appareils, est du ressort de BioGenOuest. Si les appareils ne sont pas intégrés dans des plateformes, alors ils sont du ressort de l'établissement (donc hors du périmètre du CPER).

V Procaccio rappelle et souligne l'importance de la démarche de labellisation par BGO de certaines plateformes du site ou de l'intégration de certains plateaux dans des réseaux déjà existants.

4. Point CIFAB – état des lieux et proposition de réorganisation

Fin 2014, une discussion a eu lieu entre la direction de la SFR et les responsables des 6 modules de CIFAB, à savoir (1) Evaluation standardisée des paramètres biologiques, (2) Imagerie par ultrasons, (3) Imagerie nucléaire et imagerie par Résonance Magnétique (Primex), (4) Imagerie par microtomographie X, (5) Imagerie par fluorescence et (6) Imagerie par Résonance paramagnétique électronique.

Cette réunion a permis de constater que certains des modules étaient particulièrement sous utilisés, une des principales raisons avancées étant l'absence de personnel dédié sur cette structure.

Afin de pallier ces difficultés, une nouvelle organisation a été proposée :

- le module métabolique (évaluation standardisée des paramètres biologiques) est adossé au projet PREMMI, sachant que 2 personnes spécialisées dans l'utilisation de l'Orbitrap ont été récemment recrutées,
- il est proposé que les modules Imagerie par ultrason et Imagerie par RPE soient intégrés au laboratoire SOPAM, seule structure utilisatrice. La direction de SOPAM va être sollicitée sur cette proposition,
- le module Imagerie par microtomographie X sera intégré au SCIAM,
- le module Imagerie par fluorescence in vivo est intégré au SCAHU,

La situation de PRIMEX est particulière, car ce module a une forte visibilité régionale, une gestion budgétaire propre et s'inscrit dans une démarche, à moyen terme, de labellisation par BGO.

P Saulnier rappelle que cette situation illustre l'absence de soutien en personnel sur les plateformes et plateaux techniques de la SFR.

A Rouez rappelle que le soutien en personnel technique doit être intégré dans les demandes de fonds et que ces structures doivent viser une autonomie financière. A ce sujet est rappelée la mise en place de la facturation de l'ensemble des prestations offertes par les plateformes de la SFR.

5. Budget de la SFR

Y Delneste présente le bilan du budget 2014 et une proposition pour 2015.

Le budget de la SFR pour 2014 est à l'équilibre, le léger déficit présenté sur le tableau Excel étant lié au délai de remboursement par les équipes des factures pour les fluides. Le budget non utilisé de

CIFAB a été permis l'acquisition d'appareils localisés dans les plateformes, dont une jouvence de 2 incubateurs dans le L2 commun, un réfrigérateur pour le L3, un appareil de calibration du CO2 (géré par PACeM) pour les incubateurs et à la disposition de toutes les équipes du site et du petit matériel pour le SCAHU (locaux IRIS). Il est précisé qu'environ 3000 € n'ont pas été dépensés et ont été reversés dans le fond de roulement de l'UA.

Pour 2015, la dotation de l'UA est identique à celle de 2014, c'est-à-dire 41 013 € ; le budget est construit sur une participation des équipes sur la même base que 2014, c'est-à-dire 31 000 €.

La réorganisation de CIFAB conduit à réaffecter son budget de fonctionnement.

Le bureau de la SFR propose de créer une ligne budgétaire Emergence (sous la forme d'un fond d'amorçage) dont l'objectif sera de soutenir l'acquisition de technologies/technique de rupture ou des projets de recherche à un stade très précoce. Le bureau fera prochainement une proposition sur les règles d'attribution de ce budget.

Pour 2015, il est proposé que ce budget soit affecté à la plateforme Lentivirus.

Les principales autres modifications du budget sont : 5 k€ pour le pôle Imagerie, 5 k€ pour un fond d'intervention et une augmentation du budget de PACeM (25 k€). Le budget laverie est inchangé alors que le budget animation est significativement augmenté pour anticiper l'organisation de la journée SFR et le souhait d'avoir des intervenants étrangers (cf point 6.)

Le budget est soumis au vote – il est adopté à l'unanimité.

6. Animation Scientifique

S Le Lay présente les résultats de l'enquête faite sur les séminaires de la SFR.

Les principaux enseignements sont une faible mobilisation des chercheurs et enseignants/chercheurs et que la présence aux séminaires est occasionnelle. Il est également souligné l'absence d'intervenants internationaux.

Il est rappelé l'importance de mobiliser les personnels des équipes de recherche, et particulièrement les étudiants en thèse, pour assister à ces séminaires.

S Le Lay présente le calendrier 2015 des intervenants locaux.

S Le Lay présente ensuite la journée scientifique de la SFR qui aura lieu le 27 mai 2015.

La thématique transversale sera le microbiote, avec 3 séminaires d'intervenants extérieurs qui présenteront le microbiote dans le contexte des 3 axes de la SFR. Des communications orales et des présentations de posters d'étudiants/post-doc du site sont également programmées. Pour améliorer la mobilisation, deux prix de communication orale et de poster seront décernés. La journée sera conclue par une table ronde sur les perspectives de la recherche.

La direction de la SFR remercie S Le Lay et C Fassot pour leur implication afin d'assurer une animation scientifique de qualité de notre pôle Santé.

7. Points divers

P Saulnier présente la tarification des prestations de PACeM qui sera dorénavant appliquée.

Le conseil se termine à 19 h 30.

Le prochain conseil aura lieu le 10 mars 2015 à 17h IRIS 2eme étage